



**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
ASSEMBLEE DE CORSE**

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
ASSEMBLEE DE CORSE**

3EME SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2016

26 ET 27 MAI

N° 2016/E3/029

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. Jean-Martin MONDOLONI
Au nom du groupe « LE RASSEMBLEMENT »**

OBJET : Financement dans le domaine de la culture et du sport.

Monsieur le Président,

Si ma question aurait pu porter plus généralement sur l'intervention du secteur privé dans la sphère publique, je la circonscris volontairement aux aides allouées par voie de sponsoring et de mécénat dans les domaines du sport et de la culture tant il est vrai que ces deux secteurs sont souvent les grands délaissés de nos budgets bien qu'ils soient des garants essentiels de notre cohésion sociale.

Il apparaît que la raréfaction des aides publiques conduit certains clubs et certaines associations à solliciter de façon croissante les entreprises privées mais aussi le secteur bancaire, en premier lieu la Banque Publique d'Investissement, financeur public qui ne relève pas de notre collectivité. Le risque est grand, me semble-t-il de voir ainsi s'installer des inégalités croissantes dans l'accès aux financements entre les structures qui bénéficient de trésorerie, de temps, de réseaux et d'ingénierie et les autres qui en sont dépourvues,.

Aussi, me semblerait-il opportun d'envisager un partenariat global entre la CTC et la BPI pour que les structures culturelles ou sportives faisant appel à son intervention disposent d'un traitement équitable. Il me serait agréable de connaître votre position sur ce sujet

Je vous remercie.